

## COMMUNE DE RILHAC XAINTRIE

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL – Séance du 17 juillet 2015

### Ordre du jour :

Il a été voté les délibérations suivantes :

- Attributions des subventions aux associations pour un montant de 7 912 € ;
- Passage d'un huissier et d'un géomètre pour un état des lieux de la maison « Bourgeois » dans le Bourg afin de terminer la démolition de ce bâtiment menaçant ruine et ayant fait l'objet d'une procédure de péril imminent ;
- Apport de 2 participations financières pour l'achat de jeux extérieurs dans la cour de l'école de la part de la Caisse locale du Crédit Agricole de St Privat pour 1 500 € et de la Coopérative scolaire du RPI Auriac – Rilhac pour 1 000 € ;

### Questions diverses :

- Point sur les travaux de voirie en cours : l'entreprise BERGHEAUD a démarré les travaux sur le village du Viminier, vont suivre le village du Frouge (du village à la RD 166 côté Pleaux), le village de Soumeyrat et le village de Maugant ;
- Point sur les travaux « Mairie Ecole » : consultation des entreprises, le résultat des offres sera rendu en septembre ;
- Point sur la prochaine rentrée scolaire : Départ à la retraite de Mme Lucie FAGIS : La municipalité entourée des enseignants ayant travaillé avec elle, des parents d'élèves et des enfants, ont rendu hommage à la « fée » de la cantine, elle sera remplacée par Mme Marie Huguette LASSUDRIE aux fonctions de cantinière et de responsable des activités péri-scolaires. Embauche d'une assistante maternelle possédant le CAP Petite Enfance ;
- Point sur la réception des travaux de réfections des stations d'épurations des villages de Rollières, Visis, Polprat et Eybret ;
- Adhésion à la Fédération Départementale d'Electrification permettant la prise en charge financière en partie de travaux divers (éclairage public, enfouissement lignes téléphoniques, pose de bornes pour véhicules électriques) ;
- Discussion sur la fusion des communautés de communes : la commune de RILHAC XAINTRIE, dans un souci de garder une proximité et de défense de la ruralité s'est prononcée pour une fusion à 3 (Argentat, Mercoeur et St Privat) plutôt qu'à 6 (le canton d'Argentat avec Beaulieu, Beynat et Meyssac), décision départementale à venir.

L'ensemble des délibérations peut être consulté à la mairie.

**Le Maire, Laurence DUMAS**